



AMBASSADE
LEGATION DE SUISSE
AU PAKISTAN

an	MW	WM				3/3
Datum	18	25				30.01
Visa	MW	WM				WM

18 2 52 10 KARACHI, le 10 mars 1962

t.912.2

Référence: N.51.10
N.51.19/7-10 - ST/pe

ad t.912.2 - WM/lm

Au Délégué à la Coopération technique

B e r n e

Monsieur le Délégué,

Pour faire suite à ma réponse provisoire du 3 de ce mois, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je ne veux pas attendre d'avoir pu recueillir les informations complémentaires sollicitées tant par votre service que par la Fondation suisse d'assistance au développement technique pour vous communiquer, à la lumière du rapport rédigé par le Ministre Real, mon point de vue et mon appréciation en ce qui concerne les 4 projets d'assistance proposés à notre examen par les autorités pakistanaïses.

Comme je compte me rendre très prochainement à Rawalpindi, je profiterai de l'occasion pour, sinon obtenir des ministres des finances (qui est nouveau comme vous savez), de la santé publique et du travail, et de l'éducation nationale des réponses aux points que vous aimeriez préalablement voir élucidés, du moins leur faire part de vive-voix des questions qui nous préoccupent et leur demander une réponse. De son côté, mon ler collaborateur reprendra contact avec ses interlocuteurs habituels à Karachi qu'il a d'ailleurs déjà alertés, mais les fêtes de l'Eid-ul-Fitr, qui viennent de mettre fin au Ramadan, période de 28 jours où toute activité officielle aussi bien que privée est fortement ralentie, font passer à l'arrière-plan tous les problèmes.

Je dois d'emblée souligner que l'analyse très fouillée du Ministre Real n'a rien laissé au hasard. Il a examiné tous les aspects du problème. Aussi ne pourrais-je guère ajouter qui ne soit déjà mis en évidence par ce rapport très circonstancié, à moins que les renseignements qui seront recueillis soient de nature telle - ce dont je doute fort - qu'ils nous entraînent à faire une nouvelle appréciation de situation.



- 2 -

1) D'une manière très générale, les projets pakistanais que nous avons à étudier me paraissent engager des dépenses considérables pour l'aménagement des bâtiments professionnels. Je sais - c'est mon troisième séjour dans un pays en voie de développement - que les pays industriellement en retard mettent tout leur orgueil à construire des bâtiments luxueux afin de frapper l'étranger. Ils y réussissent d'ailleurs dans une certaine mesure. Tel par exemple l'impressionnant complexe de la State Bank à Karachi, inauguré en automne dernier, où rien ne manque, ni le roof-garden, ni les tapis, ni le marbre, ni la montre-calendrier installée dans chaque bureau et qu'actionne un mouvement d'horlogerie central, ni les objets d'ornement, ce qui a forcément rempli d'admiration les gouverneurs des instituts d'émission étrangers venus à la cérémonie d'ouverture. Je sais aussi qu'il est bien difficile de ramener les prétentions des autorités des pays en cause à de plus saines proportions. Elles s'en trouveraient blessées dans leur amour-propre et nous n'y aurions rien gagné, tout au contraire. Il faut donc, bon gré mal gré, s'en accommoder.

2) Les dimensions que les autorités pakistanaises entendent donner à leurs écoles professionnelles dépassent en général largement nos possibilités d'action; mais c'est là aussi une pure évidence, à laquelle ni le Pakistan ni la Suisse ne peuvent quelque chose. C'est le résultat de la proportion des populations: 94 millions contre 5,5 millions! C'est pourquoi ma préférence - comme celle du Ministre Real - va tout naturellement au projet (III) de création d'un collège d'ingénieurs à Rajshahi dans le Pakistan oriental qui, tant par les matières qui y seront enseignées que par le nombre d'élèves prévu me paraît beaucoup mieux convenir.

3) Je pense que nous devons définitivement écarter, tant que les conditions resteront ce qu'elles sont, toute collaboration directe avec la Pakistan Foundation et nous en tenir à une coopération avec le gouvernement pakistanais. Je n'ai pas besoin d'allonger sur ce point qui a déjà été débattu dans des correspondances antérieures à propos du centre de formation professionnelle pour mécaniciens auquel la Fondation suisse avait voué, à un moment donné, un certain intérêt.

Malgré l'attrait que le projet (IV) de création d'un technicum à Lahore présente tant par son ampleur que par les disciplines qui y seraient enseignées, spécialement pour la Fondation suisse, je ne vois guère qu'il puisse être utilement retenu.

- 3 -

Sauf avis contraire de votre part, je ne compte pas recueillir des informations complémentaires à ce sujet afin de ne pas éveiller inopportunément de fausses espérances parmi les membres de la Pakistan Foundation.

4) Je crois aussi que si notre action d'assistance devait pratiquement se limiter à un "don" de matériel d'enseignement elle perdrait considérablement de sa valeur et manquerait son but. Notre effort principal reste l'enseignement professionnel que nous voulons dispenser. Nos connaissances techniques éprouvées et notre longue expérience en sont les pièces maîtresses. Par conséquent, le projet (I) de création d'un centre de formation technique à Multan me paraît être hors de question tout comme le projet (II) de même nature concernant Rajshahi.

5) Quel que soit le projet sur lequel nous porterons notre dévolu, il me paraît essentiel que nous conservions la haute main sur l'administration du centre que nous érigerons. En nous en remettant à des Pakistanais, nous ne créerions que confusion et retard dans son exécution. Car dans le domaine de l'organisation et de l'administration un entraînement serait tout aussi nécessaire que dans d'autres branches.

6) Je ne crois pas inutile de rappeler d'autre part ce que j'écrivais au Ministre Real en date du 13 octobre dernier (cf. ma lettre à votre service du 14.10.61, à laquelle était jointe le double de ma communication à la Fondation suisse) à propos de la discipline qui doit régner dans un centre, de l'assiduité des élèves aux cours, etc., constatations qui résultaient d'un entretien avec notre compatriote, M. Sennhauser, qui dirige pour le compte de l'UNO un centre de formation professionnelle pour mécaniciens.

Je voudrais également profiter de l'occasion de cette correspondance pour vous faire part de réflexions toutes personnelles, de portée plus générale:

a) L'assistance technique offerte par la Suisse à des pays tiers n'est pas spontanée. Nous attendons que les pays intéressés en fassent la demande; nous y répondons affirmativement dans la mesure de nos moyens. Nous avons voulu éviter, ce qui fort compréhensible dans notre situation,

- 4 -

que l'on puisse nous faire le reproche de favoriser certains pays au détriment d'autres. Néanmoins, je me demande si, ce faisant, nous ne perdons pas un peu de notre liberté d'action, de notre initiative, du moment que nous sommes forcés d'étudier les propositions d'assistance qui nous sont soumises sans qu'elles correspondent nécessairement à ce que nous sommes en mesure d'offrir. N'aurions-nous pas avantage à nous contenter d'une requête formelle d'assistance du pays demandeur, sans que celui-ci ait à nous proposer des projets concrets? Nous serions plus à l'aise pour offrir une assistance dans un secteur déterminé et peut-être supprimerions-nous cette longue mise au point par correspondance qui est, il faut bien l'avouer, un peu décourageante pour le futur bénéficiaire, qui a le sentiment que nous dressons une succession de difficultés à seul prix de retarder l'échéance de notre intervention pratique.

Si, en 1960, nous avons pu considérer la démarche faite à Berne par M. Ayub comme suffisante, nous aurions pu déjà alors entamer des pourparlers. Mais comme vous savez, nous avons, par esprit conformiste et parce que la réglementation en vigueur nous en impose l'obligation, attendu pendant un an que la demande pakistanaise soit en notre possession. Que de temps perdu, qui profite aux pays concurrents au nôtre.

b) La connaissance que j'ai acquise jusqu'ici des besoins pakistanaïes en matière d'assistance technique me font craindre qu'il y ait, au stade actuel, un certain fossé entre les besoins réels de ce pays et ses requêtes. On a franchi d'emblée ce que j'appellerai l'échelon primaire pour passer tout de suite à la formation d'ouvriers spécialisés, de techniciens, etc. Jusqu'à quel point dès lors rendons-nous réellement service au pays demandeur en entrant dans ses vues; ne vaudrait-il pas mieux pour lui de commencer par former des serruriers, des menuisiers, des charpentiers, des mécaniciens plutôt que de brûler les étapes et instruire des ébénistes, des mécaniciens de précision etc.? Les meilleurs d'entre les serruriers, menuisiers, mécaniciens pourraient soit servir d'instructeurs pour les nouvelles volées, soit être admis à des stages de perfectionnement. Vous objecterez probablement que ce n'est pas notre affaire d'influencer les pays que nous aidons. Je me demande précisément si nous ne serions pas bien inspirés en le faisant.

Veillez agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Stoudu au